

État des lieux 2025 du bassin

Dossier de la rédaction de H2o
February 2026

Le Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité l'État des lieux, diagnostic complet de la santé environnementale des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine, le 5 décembre 2025 et approuvé par arrêté préfectoral le 18 décembre 2025.

Entre 2013 et 2025, l'état écologique des 641 masses d'eau de surface (cours d'eau ou plans d'eau) du bassin est passé de 19 à 32 %. Cette progression illustre notamment l'impact des investissements soutenus financièrement par l'Agence de l'eau en matière de modernisation des systèmes d'assainissement, de réduction des pollutions domestiques et industrielles et de restauration des écosystèmes. Dans les faits, cela se traduit par la baisse depuis 40 ans des concentrations des polluants dits classiques avec notamment 95 % de la population du bassin raccordés à un système d'assainissement. Les efforts engagés pour restaurer la morphologie des cours d'eau portent également leurs fruits. L'évolution de l'indice "poissons" (passant de 25 à 15) indique que les peuplements piscicoles s'améliorent. Même évolution positive constatée pour l'indice "invertébrés". Du côté de l'état chimique des eaux de surface, fondé sur l'analyse de 54 paramètres, le pourcentage en six ans passe de 29 à 21 %. Cette évolution cache en réalité un effort accru de la surveillance notamment sur des polluants (HAP...) dits ubiquistes, c'est-à-dire présents partout à la fois. Les eaux souterraines montrent également des signes encourageants : 58 % des nappes sont désormais en bon état chimique contre 47 % en 2019. Toutefois, ces changements profonds des modes de production restent insuffisamment développés pour inverser les tendances : les pressions restent donc trop importantes pour atteindre partout le bon état des eaux. Les pesticides demeurent aussi une source de dégradation majeure et des tendances à la hausse pour les nitrates apparaissent pour 4 masses d'eau souterraine.

La disponibilité en eau constitue une nouvelle préoccupation identifiée depuis quelques années. Les débits d'écoulement baissent globalement d'environ 10 % ces dernières décennies, avec des baisses pouvant atteindre 50 % dans le massif vosgien. L'état des lieux identifie désormais 4 nouvelles nappes susceptibles de ne pas atteindre le bon état quantitatif alors qu'auparavant seule la nappe des Grès du Trias inférieur (secteur vosgien) était identifiée en déséquilibre. Les aquifères alsaciens, dont certains stratigraphiques, doivent faire l'objet d'une vigilance renforcée (nappe d'Alsace, champ de fracture de Saverne, Sundgau et Jura alsacien), de même que les calcaires du Dogger versant Meuse.

Rhin-Meuse